à Laval, le 24 septembre 2019

Loïc BROUSSEY
Secrétaire Départemental
De l'UNSA Education 53

à **Monsieur l'Inspecteur d'Académie**
Directeur Administratif des Services de L'Education Nationale

Objet : **R**isques **P**sycho**S**ociaux chez les directrices et directeurs d'école

Monsieur le Directeur Académique,

Je souhaite vous informer de nos inquiétudes quant à la charge de travail imposée aux directrices et directeurs d'école mayennais en ce début d'année.

En effet, l'UNSA Education 53 est interpellé depuis la rentrée par de nombreuses directrices et de nombreux directeurs qui nous disent être au bord de la rupture tant les injonctions se multiplient, s'ajoutant à la charge de travail déjà extrêmement importante des débuts d'année scolaire.

Il leur est également demandé de se rendre à des réunions de plus en plus nombreuses notamment sur la mise en place des PIAL. La multiplication de ces réunions, quel qu'en soit l'objet interroge sur le remboursement des frais liés à ces déplacements et sur la capacité des directeurs à être sur tous les fronts en même temps. Tous ces déplacements sont en effet chronophages et il convient de faire en sorte d'en limiter le nombre.

L'UNSA Education 53 vous alerte sur la souffrance qui nous remonte du terrain car nous sommes réellement inquiets pour nos collègues en cette première période.

Les directrices et directeurs d'école sont les piliers du bon fonctionnement des écoles. Vous connaissez comme nous leur implication et leur dévouement, aussi nous ne pouvons pas accepter qu'un tel climat d'épuisement s'installe, et cela, dès le début de l'année scolaire.

L'UNSA Education 53 ne peut que regretter la suppression des aides administratives qui avaient permis d'aider les directrices et directeurs de se décharger de certaines tâches qui sont très chronophages.

Je sais que vous êtes attaché aux conditions de travail de tous les personnels, aussi nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires afin que cette pression cesse.

L'UNSA Education 53 demande à ce que cette question fasse l'objet d'un groupe de travail CHSCT-D.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes respectueuses salutations.

Loïc Broussey
Secrétaire Départemental de l'UNSA Education 53